



## Qu'est-ce que le « plaidoyer MTV »?

### Introduction au plaidoyer conjoint en matière de microbicides, traitements et vaccins anti-VIH

**Plaidoyer MTV** – (*nom masculin*) Expression désignant le front commun des militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins anti-VIH, devant la vaste gamme d'enjeux qui touchent les trois secteurs, dans le cadre d'une réponse complète au VIH/sida fondée sur le respect, la protection et la réalisation des droits de la personne.

**Faire du plaidoyer MTV** – (*verbe*) 1. comprendre comment nos efforts s'intègrent dans le contexte plus vaste du plaidoyer pour les microbicides, les traitements et les vaccins; 2. appuyer officiellement l'*Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida*; 3. collaborer avec les militants des secteurs complémentaires et mener notre plaidoyer d'une manière qui appuie et renforce leurs travaux respectifs.

#### D'où vient le plaidoyer MTV?

Par le passé, les secteurs des traitements, des microbicides et des vaccins anti-VIH ont souvent été mis en position de concurrence, plutôt que de collaboration. Tandis que le plaidoyer pour les traitements s'est concentré sur la tâche immédiate et urgente d'élargir l'accès aux traitements existants, les militants pour des vaccins et pour des microbicides ont insisté sur la nécessité d'efforts de recherche appuyés par des investissements soutenus pendant plusieurs décennies, pour développer les moyens préventifs nécessaires à la lutte contre l'épidémie du VIH. Depuis quelques années, on développe une conscience du caractère contre-productif de cette concurrence : on comprend en fait que le plaidoyer pourrait être renforcé si l'on alignait nos efforts dans des domaines clés. On ne s'attend pas à ce que les divers secteurs de plaidoyer deviennent intégrés. Toutefois, les militants sont de plus en plus intéressés à explorer les domaines où leurs intérêts convergent.

#### Pourquoi collaborer?

On évoque parfois une fausse dichotomie entre la prévention du VIH et le traitement des personnes qui vivent avec le VIH/sida. Il est arrivé que des militants tombent dans le piège de défendre la priorité d'une approche au détriment de l'autre. Or on ne peut pas progresser dans un de ces domaines au

**Ce document présente un aperçu du « plaidoyer MTV » et une introduction à ces éléments :**

1. **Les problématiques et le Plan d'action** : Quelles préoccupations sont communes aux militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins? Comment faire pour que notre plaidoyer soit mutuellement bénéfique? Quelle est la pertinence des droits humains pour notre collaboration? Quel genre de plaidoyer pouvons-nous faire pour rehausser les efforts dans ces trois secteurs?
2. **L'engagement** : Joignez-vous au consensus croissant à propos de la nécessité d'une collaboration entre les militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins. Appuyez l'*Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida*.

détriment de l'autre – on finirait par nuire à la fois à la prévention et au traitement en tant que composantes cruciales et complémentaires d'une approche complète de lutte contre l'épidémie du VIH. Les militants pourraient tirer meilleur profit des ressources en partageant leurs compétences, leur expertise et l'information. L'union des forces des trois secteurs pourrait être stratégiquement utile à accroître leur influence politique ainsi que le soutien et l'encouragement mutuels. La collaboration peut aboutir à une vision commune et augmenter nos chances de réussite dans une réponse efficace à l'épidémie de VIH/sida.

## **Pourquoi les droits humains sont-ils pertinents au plaidoyer MTV?**

Le but que partagent les militants pour les microbicides, les traitements et les vaccins est de *parvenir au plein exercice du droit humain à la plus haute norme atteignable de santé, pour toutes les personnes qui vivent avec le VIH/sida et les personnes autrement affectées*. Ils reconnaissent que :

- le manque d'accès aux traitements existants est une violation flagrante des droits humains, et que l'on ne peut permettre que cela se répète avec d'éventuels microbicides et vaccins;
- les inégalités économiques et sociales qui alimentent l'épidémie de VIH exigent que nous fournissions aux individus de nouveaux outils pour se protéger contre l'infection; et
- l'on a besoin de meilleurs outils pour prévenir le VIH et soigner les personnes qui vivent avec le VIH/sida, pour réaliser le droit de tous à la santé.

Fonder notre plaidoyer MTV sur les droits humains signifie d'avoir recours au cadre des normes internationales relatives aux droits de la personne. Nous utilisons les principes des droits humains pour guider notre travail. Cela implique notamment :

- une attention aux populations les plus vulnérables à une mauvaise santé
- une insistance sur la participation des communautés aux décisions qui touchent leurs droits
- un engagement à la transparence et à l'imputabilité à l'égard des communautés, dans la prise de décisions
- l'universalité des droits, y compris la non-discrimination et l'égalité des sexes
- la responsabilité des gouvernements de respecter, protéger et réaliser les droits humains.

### **Quelle est votre place?**

Aucun organisme ne peut à lui seul aborder tous les aspects d'une réponse complète à la pandémie, mais il est important pour chacun de comprendre comment ses efforts cadrent dans cette vaste réponse.

## **Le plaidoyer MTV ne signifie pas...**

### **... que les organismes doivent entreprendre de nouveaux programmes de travail.**

Il est évident qu'un nouveau combat implique du travail additionnel. Mais les militants et les organismes communautaires n'ont pas nécessairement à s'attaquer à de nouveaux enjeux pour contribuer au plaidoyer MTV. Nous continuerons de concentrer nos efforts dans les domaines que nous connaissons le mieux – mais nous pouvons intégrer nos efforts actuels dans le contexte plus vaste de la réponse au VIH/sida. Nous pouvons faire valoir nos préoccupations communes, découvrir de nouveaux partenaires naturels et montrer que nos efforts sont interreliés et se renforcent mutuellement (plutôt que de se faire concurrence).

**... que l'on accorde la priorité aux vaccins et microbicides au détriment des stratégies actuelles de prévention du VIH.**

Le mouvement MTV est né de l'idée que nous avons besoin de produits ou « technologies » de santé, *en plus de* nos stratégies actuelles de prévention, soins, traitement et soutien. Le plaidoyer pour de nouveaux moyens de prévention du VIH comme les vaccins ou les microbicides ne signifie pas de délaisser les stratégies efficaces de prévention au chapitre du comportement, comme le sécurisexe (p. ex., accroître l'accessibilité et l'usage du condom) et la réduction des méfaits (dans nos politiques et programmes sur l'usage de drogue).

**... que l'on accorde la priorité aux « technologies » plutôt qu'à d'autres aspects de la réponse au VIH/sida.**

Nous savons que la vulnérabilité au VIH et la capacité de vivre avec le VIH/sida dépendent de divers facteurs. Le plaidoyer pour des microbicides et des vaccins, ou pour l'accès à des traitements nouveaux ou existants, ne signifie pas que nous ignorons les facteurs sociaux sous-jacents qui influencent la santé, comme la pauvreté, la discrimination, l'inégalité entre les sexes, le manque d'éducation, l'analphabétisme, etc.



**Mettre en contexte le plaidoyer MTV**

Les microbicides revêtent une importance particulière comme moyen éventuel de prévention du VIH, pour les femmes du monde entier, vu les inégalités entre les sexes qui les empêchent souvent d'exiger la pratique du sécurisexe et accroissent leur vulnérabilité à l'infection. Or la promotion des microbicides ne se substitue pas à la lutte contre les violations répandues des droits des femmes. Elle ne représente qu'une facette de ce combat pour les droits humains. De la même façon, l'objectif d'élargir l'accès aux ARV à la vaste majorité des gens qui n'en reçoivent pas encore ne signifie pas que l'on puisse ignorer les autres dimensions des soins, y compris le traitement des infections opportunistes, les soins à domicile, le soutien communautaire, les soins psychosociaux et les autres éléments d'une réponse complète à l'épidémie.

**Pourquoi les organismes communautaires et les militants devraient-ils se joindre au plaidoyer MTV?**

1. **Parce qu'il peut enrichir notre travail.** En comprenant comment nos efforts individuels cadrent dans une réponse complète au VIH/sida, nous pouvons découvrir d'autres partenaires de plaidoyer, échanger des idées et tirer des leçons. Dans plusieurs organismes, une seule personne est responsable de deux de ces problématiques, sinon des trois. Une approche unifiée nous permet de tirer parti des nombreuses occasions de plaidoyer dans un domaine, qui contribuent à l'atteinte d'objectifs dans les autres domaines.
2. **Parce que c'est un important moyen de faire preuve de leadership dans la lutte contre le VIH/sida.** L'adhésion à une réponse complète au VIH/sida par le biais du plaidoyer MTV témoigne d'un leadership et d'une volonté de valoriser les droits humains, l'égalité entre les sexes et la participation significative de la société civile (y compris les organismes communautaires et les militants) dans l'élaboration de cette réponse.
3. **Parce que c'est un geste de solidarité, dans notre pays et avec le monde entier.** À la base, le plaidoyer MTV reconnaît l'importance de tous nos efforts dans l'élaboration d'une réponse

complète au VIH/sida. Il illustre également le lien entre les efforts domestiques et internationaux – puisqu’une action efficace en matière de microbicides, de traitements et de vaccins nécessite un plaidoyer à la fois au palier mondial et au sein de nos pays et communautés.

## Comment utiliser les outils du plaidoyer MTV?

**Étape 1 :** Déterminez comment vos efforts actuels (ou ceux de votre organisme) sont liés à ces domaines d’intérêt commun des microbicides, traitements et vaccins :

- **Financement de la lutte mondiale contre le VIH :** plaidoyer pour le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, aide au développement, annulation de la dette, etc.
- **Planification nationale :** aide à l’élaboration de plans nationaux complets de lutte contre le VIH/sida dans tous les pays
- **Recherche et développement :** plaidoyer pour des initiatives rehaussées de R&D ciblant les besoins de santé prioritaires des pays en développement et des populations marginalisées dans les pays plus riches
- **Essais cliniques :** efforts liés aux questions juridiques et éthiques, accroissement de la capacité des communautés de s’impliquer de façon significative
- **Prix équitables :** plaidoyer pour la réduction des prix des produits de santé dans les pays à faible et moyen revenu
- **Brevets :** enjeux de propriété intellectuelle qui affectent la recherche et l’accès aux produits de santé nouveaux et existants
- **Responsabilité :** mesure des risques acceptables et des bienfaits des technologies liées au VIH, pendant la recherche et après la mise en marché
- **Incitatifs légaux :** stimulation du développement de produits liés au VIH dans les secteurs public et privé
- **Questions de réglementation :** réduction des délais dans l’approbation des essais cliniques et le développement de nouveaux produits, tout en respectant les obligations éthiques et de droits humains et en assurant l’innocuité, la qualité et l’efficacité des produits
- **Fabrication :** promotion d’une capacité accrue de répondre aux besoins mondiaux de produits préventifs et thérapeutiques contre le VIH
- **Fourniture :** efforts pour améliorer les systèmes de fourniture des traitements et vaccins actuels et pour préparer à l’avènement de nouveaux produits
- **Coordination du plaidoyer :** amélioration de la communication et de la coordination entre les organismes de plaidoyer

**Étape 2 :** Découvrez comment cet aspect de votre travail est lié à des efforts plus vastes, en lisant *Plaidoyer conjoint en matière de traitements, microbicides et vaccins contre le VIH/sida : Élaborer un programme pour l’action.*

### Le document *Élaborer un programme pour l’action* :

- explique les raisons pour lesquelles un ordre du jour commun s’avère prioritaire pour les organismes de plaidoyer des domaines des microbicides, des traitements et des vaccins, et comment ces efforts s’intègrent dans un cadre de droits de la personne
- décrit les priorités du plaidoyer qui sont essentielles à l’avancement de l’ordre du jour commun des militants œuvrant dans un ou plusieurs secteurs MTV, aux paliers local, national ou international
- constitue un cadre de travail que les militants peuvent utiliser pour planifier des activités adaptées à leurs propres ressources et priorités stratégiques
- est accessible à [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm#mtv](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm#mtv).

**Étape 3 :** Ajoutez votre voix à celles de militants et organismes du monde entier, en appuyant l'*Énoncé d'engagement*.

**L'Énoncé d'engagement à l'élaboration d'une réponse mondiale complète au VIH/sida**

Votre appui à l'Énoncé d'engagement signifie que votre organisme croit en la réponse complète décrite dans ce document, et à l'importance d'un plaidoyer pour les microbicides, les traitements et les vaccins qui soit complémentaire et mutuellement bénéfique, plutôt que rival. Il témoigne de votre reconnaissance du fait que le tout peut être plus grand que la somme des parties – et que par nos efforts individuels, nous contribuons à une voix de plus en plus unifiée, pour une réponse complète au VIH/sida fondée sur les droits humains et sensible à la fois aux urgences à court et à long terme.

**Comment faire pour signaler l'appui de votre organisme à l'Énoncé d'engagement?**

Prière de retourner le formulaire à Elana Wright par fax au (514) 397-8570

ou par la poste :

**Réseau juridique canadien VIH/sida**  
417, rue St-Pierre, suite 408  
Montréal (Québec) Canada H2Y 2M4

**Étape 4 :** Identifiez d'autres façons d'intégrer le plaidoyer MTV dans votre travail actuel et de faire front commun avec d'autres militants qui travaillent à ces dossiers.

**Actions rapides pour le plaidoyer MTV :**

1. Inscrivez le plaidoyer MTV à l'ordre du jour de vos prochaines réunions d'employés et de conseil d'administration.
2. Publiez un article sur le plaidoyer MTV dans votre prochain bulletin d'information.
3. Ajoutez un lien vers les documents de plaidoyer MTV, sur votre site Internet.

**Où trouver plus d'information?**

- Pour des ressources comme *Élaborer un programme pour l'action* et l'*Énoncé d'engagement*, ou pour plus d'information sur le plaidoyer en matière de microbicides, traitements et vaccins, voir le site Internet du Réseau juridique canadien VIH/sida à [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/themes/vaccins.htm).
- Pour communiquer avec le Réseau juridique canadien VIH/sida : Elana Wright, coordonnatrice du développement communautaire, tél. : +1 (514) 397-6828, [ewright@aidslaw.ca](mailto:ewright@aidslaw.ca); ou Richard Elliott, directeur des politiques et de la recherche juridiques, tél. : +1 (416) 595-1666, [relliott@aidslaw.ca](mailto:relliott@aidslaw.ca).